Image not found or type unknown

# Transformation fond de commerce

Par **Tomas**, le **28/09/2009** à **10:48**

Bonjour,

Ma question est simple est ce que dans une propriété contenant des commerces, un fond de commerce à le droit de changer son activité?

C'est a dire passer propriétaire d'un magasin de pré-à-porter peut du jour au lendemain décider de transformer sa boutique en fast food / restaurant?
Est ce que la co-propriété peut empêcher cela?

Merci de vos réponses

Bien à vous

Par **reno_8**, le **28/09/2009** à **21:50**

Tout dépend de ce qu'il y a d'écrit dans le bail
normalement il est précisé la nature du commerce
il faudra alors le modifier avec l'accord du propriétaire

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés